

Parlement Européen des Entreprises

775 entrepreneurs ont siégé à la première séance



EUROPEAN PARLIAMENT
of ENTERPRISES

Dans le cadre du 50^e anniversaire de la création d'Eurochambres, s'est tenu à Bruxelles, le 14 octobre dernier, le premier **Parlement Européen des Entreprises**. Comme de vrais parlementaires, 751 entrepreneurs issus des 27 Etats membres de l'Union européenne, ainsi que 24 issus d'Etats non-membres, se sont réunis au sein de l'hémicycle du Parlement européen afin de débattre et de voter sur des enjeux économiques essentiels pour les entreprises. Le Grand-Duché était représenté par 6 entrepreneurs luxembourgeois : le président de la Chambre de Commerce, Michel Wurth (Arcelor-Mittal), les vice-présidents de la Chambre de Commerce, Fernand Ernster pour le commerce de gros, Jean J. Schintgen pour les établissements d'hébergement, Robert Dennewald pour les petites et moyennes industries et deux membres élus de la Chambre de Commerce, Marc Solvi pour les établissements métallurgiques et Henry Thies pour les banques.

Cet événement a pour but d'encourager une meilleure prise en compte des entreprises dans le processus décisionnel communautaire. Les débats ont porté essentiellement sur trois points : l'internationalisation, l'énergie et l'environnement, et l'éducation et l'esprit d'entreprise en Europe.

Les résultats des votes des entrepreneurs ont été présentés à la présidence française de l'UE ainsi qu'aux autres institutions européennes et nationales.

Le Parlement Européen des Entreprises se réunira dorénavant tous les deux ans. ☒